

## Ruissellement et érosion, des solutions préventives existent

La préservation de la qualité des eaux de la Sélune et ses affluents dépend en grande partie de l'aménagement et de la gestion des terres agricoles.

L'agriculture sur le bassin de la Sélune a fortement évolué depuis le recensement agricole de 1988. On constate que les prairies disparaissent au profit des cultures. Or, certaines pratiques associées à la mise en culture sont responsables de l'érosion et du lessivage des sols.

Sur un sol laissé à nu l'hiver, l'eau de pluie qui ruisselle entraîne par lessivage des nitrates, des phosphates, des matières en suspension et des pesticides. Si cette eau ne rencontre pas d'obstacle qui lui permette de s'infiltrer, elle déversera son cocktail de polluants dans la rivière en bas de la pente. En période de pluie, la rivière prend un couleur trouble et l'été elle vire régulièrement au vert (cf. article sur la pollution verte).

Il est évident que cette pollution a un impact sur la production d'eau potable, sur la baignade et sur le milieu aquatique, et par conséquent sur la pêche, le tourisme et la conchyliculture. Une évolution des pratiques culturales et des aménagements des terres agricoles permettant de limiter la dégradation de la qualité des eaux est préconisée depuis dix ans.

Depuis le début des années 90, certains agriculteurs de la Sélune travaillent sur une pratique de la fertilisation calculée au plus près des besoins des plantes et sur une meilleure utilisation des phytosanitaires (choix du produit, respect des doses, réglages des pulvérisateurs et collecte des emballages). Ces gestes réduisent la pollution à sa source, sur la parcelle agricole. Pour limiter le ruissellement et l'érosion des sols, l'action de la végétation est déterminante.

### L'action de la végétation

Sur le sol, l'eau qui s'écoule est ralentie par la végétation. L'eau ainsi freinée dépose les éléments qu'elle transporte du plus gros au plus fin.

Les racines des plantes rendent plus perméable le sol et facilitent l'infiltration. L'absorption d'eau et d'éléments nutritifs par les racines d'arbres et d'arbustes participe au recyclage des nitrates et des phosphates venant des champs. L'activité biologique des plantes des prairies en pente et en fond de vallée continue cette épuration.

### Des solutions simples :

> **Labourer perpendiculairement à la pente et recouvrir les sols nus l'hiver**

Ces pratiques limitent l'apparition du phénomène d'érosion des parcelles agricoles. Ces actions doivent être prioritaires. Du Ray Grass ou du Colza peuvent être par exemple semés pour recouvrir le sol pendant l'automne et l'hiver. La couverture des sols est aujourd'hui obligatoire sur le bassin du Beuvron et de l'Airon pour protéger la qualité de l'eau puisée pour produire l'eau potable (taux de nitrates ayant dépassé la valeur admissible).

### > Haies boisées

Le maillage bocager de haies, fossés et talus installé par nos pères permettait déjà d'épurer les eaux de ruissellement. Les haies ont été implantées pour d'une part, retenir les terres et d'autre part, pour séparer les champs cultivés des terrains en pente non labourables et des prairies de bas-fonds.

L'impact du remembrement des années 70 sur nos paysages est visible et l'arra-

gement des haies a contribué à la dégradation de la qualité des cours d'eau.

Encore une fois, depuis une dizaine d'années, des agriculteurs se mobilisent pour replanter. L'entretien de ces reimplantations soulève de nombreuses questions. La filière bois peut être un débouché intéressant mais son développement nécessite un porteur de projet souvent difficile à trouver.

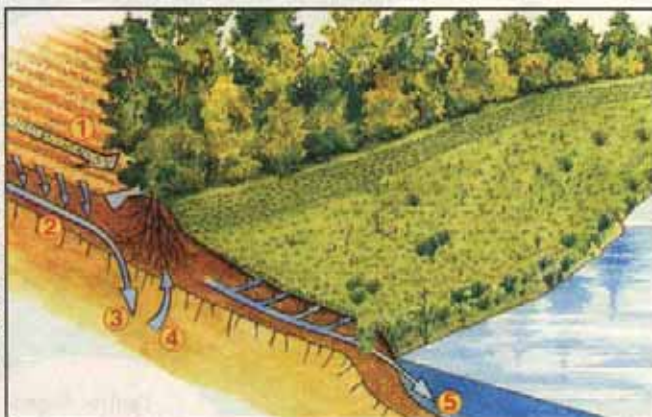
### > Bandes enherbées, prairies

Les bandes enherbées en bordure de cours d'eau ou de fossés, les prairies placées stratégiquement entre les cultures et la rivière jouent leur rôle de tampon et de filtre.

Ces aménagements ne doivent pas être considérés comme des solutions curatives. Le phénomène d'érosion des sols et l'apport des phytosanitaires doivent et peuvent être réduits à la parcelle.

### > Les zones humides

Les zones humides sont diverses et de toutes tailles: prairies, marais, mares... Ce sont de véritables éponges. L'eau qui ruisselle y est piégée. Elle s'écoule alors progressivement vers la rivière. Ces zones humides sont, pour cela, toutes importantes. Malheureusement depuis plusieurs décennies, et encore aujourd'hui, elles sont drainées pour faire place



Dessin Bernard Daniel extrait du guide "Bandes enherbées et autres dispositifs bocagers" de Dominique SOLTNER, édité et diffusé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, 2001

à des cultures de céréales ou transformées en plan d'eau par les particuliers. Or, leur disparition produit une augmentation du nombre des crues et des inondations en aval ainsi qu'une diminution du phénomène d'auto-épuration essentiel à la vie aquatique.

Les bandes enherbées, le maintien des prairies en fond de vallée, le maintien des zones humides, les haies boisées sur talus ont tous pour objectif de limiter la vitesse du ruissellement, de réduire l'érosion et de favoriser l'infiltration dans le sol.

Les solutions sont simples, connues de tous. Regardez autour de vous, les pratiques évoluent, progressivement...

L'eau ruisselle, c'est à dire qu'elle coule sur le sol sans s'infiltrer, jusqu'à un exutoire (fossé ou cours d'eau).

Le ruissellement concerne les terres agricoles mais également les zones urbanisées rendues imperméables : routes, trottoirs, parkings, terrasses... Sur ces zones, la pluie lessive des hydrocarbures, des herbicides, des déjections animales, des papiers jetés... et s'écoule vers la rivière déversant cette pollution.

Penser à l'EAU dans l'aménagement du territoire est indispensable pour préparer l'avenir.

L'actualité n'est-elle pas "inondations", "pollutions", "sécheresse" ? Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux nous apportera des réponses.

### Le Saumon de la Sélune en danger ?



Le saumon a pratiquement disparu de tous les grands fleuves de France du fait de l'édification de barrages et de la dégradation des milieux aquatiques.

La Sélune est l'un des fleuves côtiers bretons et normands où le saumon vient se reproduire. Le saumon qui revient d'un long séjour en mer se reproduit dans la rivière où il est né. Chaque rivière possède sa population de saumons indépendante. En d'autres termes, une rivière ne peut compter que sur elle-même et son bon état général pour maintenir sa population de saumon.

En 2002, 129 saumons ont été déclarés pêchés sur la Sélune contre 421 sur la Sée, 52 sur l'Aulne, 37 sur l'Elorn, 31 sur la Sienne et 22 sur le Scorff. Pourtant sur le bassin versant de la Sélune, la population de saumons est cantonnée en aval du barrage de La Roche Qui Boit, sur le Beuvron et sur l'Oir.

Les deux barrages hydroélectriques sont infranchissables pour les espèces piscicoles migratrices malgré une obligation réglementaire de permettre leur libre-circulation sur la rivière. La principale difficulté pour l'exploitant n'est pas le franchissement des générateurs mais la descente des smolts, les jeunes saumons qui se dirigent vers la mer. D'après les statistiques de la D'après la Fédération de la Pêche de la Manche, la surface potentielle de frayères de la Sélune, sans les barrages, est supérieure à celle de la Sée. La Sélune sans ses barrages serait la première rivière à saumons de France.

Aujourd'hui, le Beuvron et l'Oir accueillent encore le frai de ces poissons. Néanmoins, la dégradation de la qualité de l'eau, la présence d'ouvrages infranchissables (supérieurs à 60 cm de haut), la destruction par curage de frayères et le braconnage des géniteurs en baie du Mont-St-Michel mettent en danger cette espèce sur notre bassin versant.

### Beuvron: la Normandie et la Bretagne se mobilisent

Les pêcheurs et les riverains connaissent cette jolie rivière qui est l'une des rares dans le secteur à abriter des sites de reproduction (ou frayères) de truite fario et de saumon. Pourtant, cette rivière souffre de la pollution de ses eaux: nitrates, phosphates et matières en suspension y sont excédentaires.

Son lit mineur a été dans certains secteurs recalibré (lit creusé et berges remodelées). Des ouvrages et des seuils limitent l'accès à l'amont aux poissons migrateurs.

Sur le bassin versant du Beuvron, la communauté de communes de St-James, côté normand et celle de Louvigné-du-Désert, côté breton, travaillent ensemble depuis le printemps dernier pour améliorer la qualité de cet affluent de la Sélune.

Les agriculteurs de l'amont à l'aval se sentent concernés par la qualité de l'eau et l'état de la rivière. Ils participent aux réunions et se disent prêts à mettre en place des actions pour restaurer le Beuvron. Ces actions ne peuvent être

financées et animées que dans le cadre d'une opération contractuelle. La difficulté sur ce bassin est d'harmoniser les aides allouées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le département de la Manche avec celles de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Ille et Vilaine.

Les services publics travaillent dans ce sens... Il y a dix ans, les initiatives locales en matière d'agriculture n'avaient pas pu bénéficier de cette harmonisation. Faute de moyens pour mettre en place les solutions qu'ils avaient trouvées, les acteurs les plus entreprenants ont été démotivés.

Aujourd'hui, une entente entre administrations semble possible. Les projets et les initiatives locales sont les bienvenus.

En mars prochain, nous donnons rendez-vous aux acteurs du Beuvron, pour faire le point sur la restauration de cette rivière à saumon, patrimoine naturel remarquable de notre région.

### Calendrier

> **Elaboration du SAGE Sélune 1er semestre :**

Choix de la stratégie du SAGE Sélune

2nd semestre : Rédaction du SAGE

> **Journée d'information des élus Mars :** L'assainissement non collectif

Auril : Le démantèlement du barrage de Kernansquillec. Visite du site.

> **Le Printemps de l'environnement**

Début Juin :

Découverte de la gestion de l'eau sur le bassin de la Sélune (retrouver les infos dans la Gazette en Mai 2004).

### Cellule d'animation du SAGE Sélune



Michel THOURY,  
Président du SAGE Sélune

Aurélien JOUÉ,  
Animatrice du SAGE

Christelle COUSIN,  
Chargée de communication

SAGE Sélune  
21 rue de la Libération,  
50240 Saint-James;

Tél. : 02.33.89.62.14; Fax : 02.33.89.62.15  
E-mail : sage-selune@wanadoo.fr

### Pollution verte dans les barrages

La rivière est malade. Elle devient verte.

Nous sommes témoins du dérèglement de la nature. On appelle ce phénomène l'eutrophisation, ou plus exactement la dystrophisation. Dans des eaux trop riches en nitrates, phosphates et matières organiques provenant du ruissellement sur les terres agricoles en amont et des rejets de l'assainissement, on observe l'été un développement inquiétant d'algues et de plantes aquatiques. Beaucoup de soleil, un faible courant, une eau dépassant 18°C, des nutriments en excès, toutes les conditions étaient réunies en août dernier pour que se développent des milliards de micro algues en amont de La Roche Qui Boit et Vezins.

Rapidement après leur apparition, ces cyanophycées ou algues "bleues" ont posé un grave problème sanitaire. Les toxines qu'elles produisent sont dangereuses pour la santé humaine: irritations pour un simple contact avec l'eau, diarrhées et vomissements en cas d'ingestion, maladies hépatiques et neurologiques à fortes doses. C'est pour cela qu'un arrêté préfectoral a été pris en août pour interdire la pêche, la baignade et toutes les activités nautiques sur ce secteur de la Sélune. Lorsque la température baisse, que les nutriments sont épuisés ou que l'oxygène dissous dans l'eau est insuffisant, ces algues meurent et disparaissent.



Zoom sur l'eau : Des cyanophycées au Pont de la République le 29.07.03

Ce phénomène est une conséquence visible de la pollution des eaux et est à coup sûr amené à se reproduire.

Hormis les risques sanitaires pour l'homme, ce développement d'algues empoisonneuses nuit aussi à la vie aquatique.

Au SAGE Sélune de trouver le remède...